



**Sur les rives
du Nouveau-
Monde**

NEW YORK, PUBLIC LIBRARY, COLLECTION D'AGNES B. GUTTENBERG
Dans les années
1590, le Flamand
Théodore de Bry
publie 42 planches
illustrées dans une
chronique de la
« découverte » de
l'Amérique à partir
des dessins rapportés
de « Floride » par
Jacques Le Moyne de
Morgues en 1565.
Celle-ci représente
l'arrivée des Français
près du futur Port-
Royal (actuelle
Caroline du Sud).

Portus Regalis, site F. S. Helenæ.

L'aventure oubliée de la Nouvelle-France

Pour Voltaire, le Canada se réduisait à « quelques arpents de neige ». L'aventure des Français d'Amérique a pourtant été exceptionnelle. Du Canada à la Louisiane, au XVII^e-XVIII^e siècle, elle a donné naissance à un modèle unique de cohabitation entre Indiens et colons.

Par **Gilles Havard**

L'aventure coloniale française dans le continent nord-américain a été largement oubliée de ce côté de l'Atlantique. Comme si le dédain de Voltaire, qui ne voyait dans le Canada que « quelques arpents de neige », s'était insidieusement transmis aux historiens. Elle semble aujourd'hui avoir disparu sous la légende de l'Amérique anglo-saxonne, illuminée par Buffalo Bill, Calamity Jane, Geronimo ou Sitting Bull. Si quelques figures héroïques émergent péniblement dans notre « roman national » (Jacques Cartier ou Samuel de Champlain), l'histoire de la France en Amérique du Nord semble souvent devoir se réduire à une épopée exotique déconnectée de l'histoire nationale.

La Nouvelle-France, qui s'étire au XVIII^e siècle du golfe du Saint-Laurent au golfe du Mexique sur près d'un tiers de l'Amérique du Nord, est formée du Canada (vallée de Saint-Laurent et Grands Lacs), de l'Acadie (l'île Royale après

1713) et de la Louisiane, chacune de ces trois colonies, juridiquement subordonnée à Québec, ayant ses propres administrateurs.

L'appropriation et l'exploitation de ce vaste territoire se réalisent selon un double modèle : d'abord une colonisation de peuplement, compacte, dans la vallée du Saint-Laurent, dans la région de La Nouvelle-Orléans et sur le littoral de l'île Royale, où les colons vivent essentiellement d'agriculture et de pêche ; et, dans les espaces « périphériques », soit l'intérieur du continent (bassin des Grands Lacs et la plus grande partie de la Louisiane), une colonisation extensive, de « comptoir », essentiellement fondée sur le commerce des pelleteries – parfois aussi sur l'agriculture, comme à Detroit et dans les villages du pays des Illinois (dans l'actuelle région de Saint-Louis). C'est la défaite du marquis de Montcalm, en 1759, lors de la bataille des plaines d'Abraham à Québec face à l'armée anglaise, qui sonne le glas de l'Amérique française. Un an plus

tard, le gouverneur Vaudreuil capitule à Montréal devant les troupes britanniques. Le traité de Paris, signé en 1763, cède les territoires français, Louisiane comprise, à l'Angleterre et à l'Espagne, à l'exception de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon : la Nouvelle-France n'est plus.

« GÉNIE COLONIAL »

L'occultation de cette histoire franco-américaine peut paraître étonnante. Il ne manque ni de « peuples » (les Québécois, les Acadiens, les Cajuns, les Métis du Manitoba, etc.), ni de toponymes (Montréal, Detroit, Saint Louis, Baton Rouge ou La Nouvelle-Orléans), ni de patronymes, ni même d'ethnonymes amérindiens (pensons aux *Nez Percés*, aux *Gros Ventres*, aux *Cœur d'Alène* ou aux *Pend d'Oreilles*), pour attester d'un riche passé. En outre, aucun tabou ne pèse, dans cette histoire, sur les relations entretenues par les Français avec les peuples autochtones : au contraire l'image, un peu idyllique, d'une parfaite harmonie

L'AUTEUR

GILLES HAVARD est chercheur au CNRS et membre du Mascipo (Mondes américains. Sociétés, circulations, pouvoirs). Il a notamment publié *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715* (Sillery-Paris, Septentrion-Presses de l'Université de Paris-Sorbonne 2003). Cet article est la version revue et mise à jour de « Les Français en Amérique : la colonisation oubliée », *L'Histoire* n° 285, pp. 58-63.

Un cliché persiste depuis le XVII^e siècle : les Britanniques ont méprisé et négligé les Indiens, les Français les ont adoptés et ont veillé sur eux

entre Indiens et colons. C'est la thèse du « génie colonial » : les Français auraient eu une aptitude particulière à s'entendre avec les autochtones.

En 1744, le père Charlevoix, dans son *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, estime ainsi que sa nation est « la seule qui ait eu le secret de gagner l'affection des Américains [Indiens] ». « De tous les Européens, mes compatriotes sont les plus aimés des

L'ambition des Iroquois

Au début du XVII^e siècle, les Iroquois vivaient au sud du lac Ontario. Leur confédération fut d'abord formée pour mettre un terme aux violents conflits qui opposaient les cinq nations qui la composaient. Le mythe fondateur de la ligue iroquoise laisse entrevoir les ambitions expansionnistes des Iroquois, qui souhaitaient réunir la plupart des nations de la terre sous le grand arbre de la paix, planté symboliquement à Onondaga, capitale de la Ligue des Cinq Nations. On trouve des traces de ces aspirations dans les négociations diplomatiques entre Français et Iroquois au XVII^e siècle. A plusieurs reprises, surtout entre 1640 et 1660, les ambassadeurs iroquois affirmèrent ne vouloir faire qu'un seul peuple avec les Français. Par cette formule, ils affichaient leur désir d'établir une relation étroite avec la nouvelle colonie, mais évoquaient aussi un projet plus large, celui d'intégrer les Français dans leur ligue, en tant que sixième nation, alors que les Hollandais, établis dans la vallée de l'Hudson, en formeraient la septième. Certes, l'ambition iroquoise n'aboutit pas, mais on pourrait en dire autant du rêve des Français d'intégrer les autochtones dans le monde colonial. Le projet des Iroquois permet à tout le moins de relativiser l'image de supériorité que les Européens donnaient d'eux-mêmes dans les relations avec les nations autochtones.

ALAIN BEAULIEU, université du Québec à Montréal

Indiens », s'enthousiasme pour sa part Chateaubriand. Cette prétention fut consacrée tout au long de la III^e République par les historiens de l'école impérialiste.

Une telle vision souligne par contraste les défauts de la colonisation hispanique et britannique. Personne mieux que l'historien américain Francis Parkman, en 1867, n'a exprimé ce point de vue : « La civilisation hispanique a écrasé l'Indien ; la civilisation britannique l'a méprisé et négligé ; la civilisation française l'a adopté et a veillé sur lui. »

Or, pour écorner le mythe, il n'est que d'évoquer les relations conflictuelles qui ont opposé les Français et plusieurs groupes amérindiens, comme les Iroquois de la ligue des Cinq Nations (jusqu'en 1701), les Renards (de 1712 aux années 1730), ou encore les Natchez (à partir de 1729).

Pourtant, il est vrai que la dimension partiellement magique du catholicisme, à la différence du protestantisme, pouvait susciter des convergences avec l'univers animiste des Indiens et favoriser l'apostolat des missionnaires de la Nouvelle-France. Sur le plan

politique, en outre, la tradition d'hétérogénéité culturelle et d'autonomie locale au sein du royaume de France a pu favoriser l'intégration des Indiens, dotés en quelque sorte d'un sta-

tut particulier au sein de la mosaïque impériale française.

Les tentatives d'assimilation des Amérindiens ont aussi donné lieu à des politiques originales. Au

XVII^e siècle, le roi de France souhaite étendre la qualité de citoyen aux autochtones convertis, comme le stipule par exemple un article de la charte de la Compagnie des Cent-Associés en 1629 : « [ils seront] réputés naturels français, et comme tels pourront venir habiter en France quand bon leur semblera, et y acquérir, tester, succéder et accepter donations et legs ». Dans les années 1640, les Français accordent effectivement certains privilèges aux Hurons qui ont fait le choix de la conversion. On leur permet d'acheter des articles européens au même prix que pour les colons. Ils ont droit à plus d'égards de la part du gouverneur et, à partir de 1641, quand les Français se mettent à vendre des mousquets, ils sont les seuls à pouvoir s'en procurer.

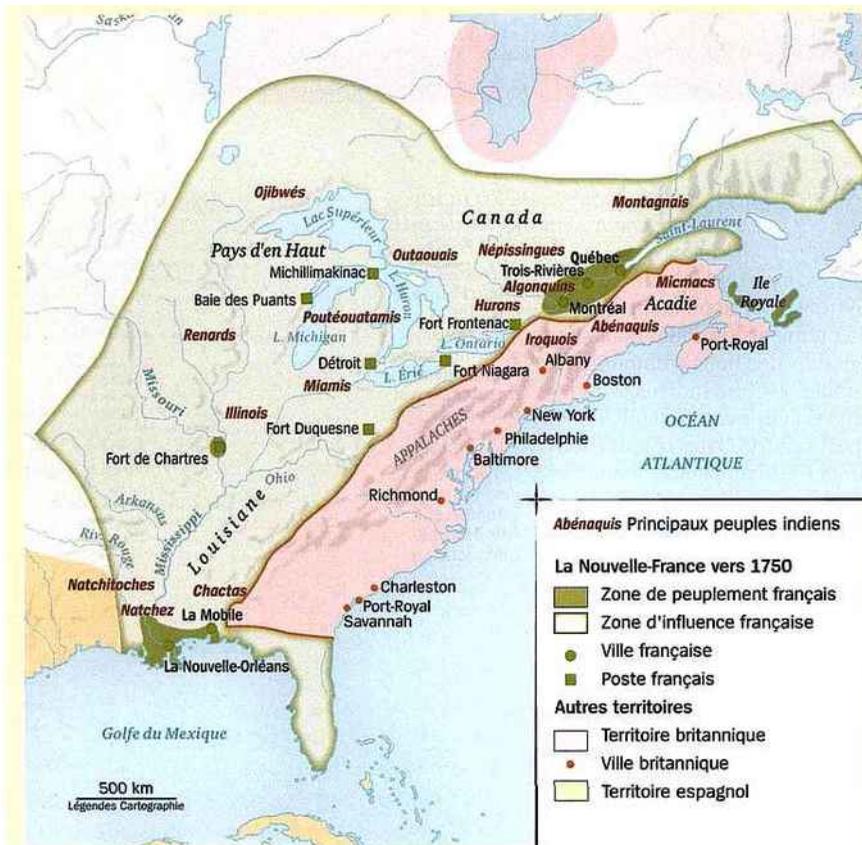
DES PRIVILÈGES

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, les autorités françaises ont même reconnu aux « néophytes » autochtones de Sillery (près de Québec), issus de diverses nations (Hurons, Abénaquis, etc.), le titre de « seigneur ». Loin de payer des redevances comme les colons, ils jouissaient collectivement de tous les privilèges afférents au statut de seigneur (droits de chasse et de pêche exclusifs), sauf celui de la justice.

Quant aux nations amérindiennes qui ne sont pas (ou pas encore) concernées par la politique de naturalisation, mais simplement placées sous la « protection » du roi, elles sont considérées, à l'image de certaines provinces ou villes françaises, comme des corps indépendants, voire « séparés » (pensons au statut du Dauphiné). Selon la conception française, les « nations Sauvages » n'appartiennent pas pleinement à la famille internationale européenne des États, mais elles sont perçues comme des entités politiques suffisamment organisées pour que soient négociés avec elles des traités.

Au début des années 1630 et au cours des années 1660-1670, les autorités françaises :





DES FRANÇAIS SUR UN TIERS DU CONTINENT

La Nouvelle-France s'étire au XVIII^e du golfe du Saint-Laurent au golfe du Mexique sur un tiers de l'Amérique du Nord. Le peuplement s'est concentré autour de la vallée du Saint-

Laurent, de l'île Royale et de la Nouvelle-Orléans. A l'intérieur du continent se développa une colonisation extensive, fondée sur le commerce des fourmures.

encouragent enfin les mariages entre colons et femmes amérindiennes converties. Il s'agit d'une entreprise originale à l'aune des expériences coloniales en Amérique du Nord. Colbert prévoit une dot – appelée « *présent du roi* » – pour les Indiennes converties qui acceptent d'épouser un Français. Mais c'est à tort qu'on y voit parfois une politique de « métissage », le dessein français ne s'accompagnant d'aucune pensée de mélange. A travers ces unions, la volonté est de dupliquer en Amérique la société métropolitaine par l'assimilation et l'intégration des populations amérindiennes.

Le manque de femmes explique en partie une telle politique. Et, de fait, c'est le contexte démographique, économique ou géopolitique qui, pour l'essentiel, rend compte du comportement colonial

français et de la réussite – à la fois indéniable et relative – des alliances franco-amérindiennes.

On peut d'abord remarquer que la population de souche européenne vivant en Nouvelle-France resta toujours très faible : une centaine de personnes en 1627, 3 500 en 1663, et un peu moins de 90 000 en 1760 (dont 90 % dans la vallée du Saint-Laurent). Les territoires britanniques, qui, sur la façade atlantique de l'Amérique du Nord, comptaient 1,6 million de colons en 1760, furent toujours 20 à 50 fois plus peuplés...

Peu nombreux, les Français représentaient d'autant moins une menace aux yeux des Indiens que leur implantation s'appuyait en partie sur la traite des pelleteries. Or la collecte des précieux pelages reposait sur les activités de chasse et de trappage des hommes amérindiens

GUERRES ET PAIX

1534-1542 : voyages de Jacques Cartier au Canada.

1603 : premières alliances franco-indiennes.

1608 : fondation de Québec par Samuel de Champlain.

1609 : alliance franco-huronne.

1625 : arrivée des premiers missionnaires jésuites au Canada.

1641-1645 : guerre franco-iroquoise.

1642 : fondation de Montréal.

1648-1650 : destruction du pays huron par les Iroquois.

1650-1653 : nouvelle guerre franco-iroquoise.

1663 : la Nouvelle-France devient province royale.

1667 : paix générale de Québec entre les Français, leurs alliés et les Cinq Nations ; début des migrations iroquoises vers Montréal.

1682 : expédition de Cavalier de La Salle à l'embouchure du Mississippi.

1699 : fondation de la Louisiane par Pierre Le Moyne d'Iberville.

1701 : Lamothe Cadillac fonde Detroit.

La Grande Paix de Montréal entre la France et 39 nations amérindiennes met fin aux « guerres iroquoises » du XVI^e siècle.

1712 : début de la guerre des Renards (qui dure jusqu'en 1738).

1713 : traité d'Utrecht ; la France perd l'Acadie, Terre-Neuve et la baie d'Hudson ; fondation de l'île Royale.

1718 : fondation de La Nouvelle-Orléans.

1729 : soulèvement des Natchez. Au

terme de deux ans de guerre, ils sont exterminés par les Français et leurs alliés.

1754 : début de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord.

1759 : défaite du marquis de Montcalm lors de la bataille des plaines d'Abraham.

1760 : le gouverneur Vaudreuil capitule à Montréal devant les troupes britanniques.

1762-1763 : la France cède le Canada et la Louisiane orientale à la Grande-Bretagne et la Louisiane occidentale à l'Espagne.

1803 : La Louisiane occidentale, cédée à la France en 1800, est vendue aux États-Unis pour 80 millions de francs par Bonaparte.



Un crucifix amérindien

De nombreux missionnaires jésuites ont évangélisé les indigènes. Ce crucifix en os a été fabriqué par des Micmacs au milieu du XVIII^e siècle.

MONTREAL - MUSÉE MCCORD

« *Ceux qui auront le commerce auront aussi les sauvages* », estime un mémorialiste du début du XVIII^e siècle

et sur les opérations de tannage de leurs compagnes. Elle nécessitait donc la coopération active des populations autochtones.

L'expansion britannique – puis américaine après la naissance des États-Unis –, généralement plus dévoreuse de terres et moins respectueuse du mode de vie indien¹, représentait, elle, au contraire, un danger, qui fut souvent vite mesuré par les autochtones. Les Indiens des Grands Lacs et de la vallée de l'Ohio, après 1760, espèrent longtemps le retour du roi de France. En 1809, le général américain William Henry Harrison évoque ainsi la nostalgie indienne de l'époque française : « *Le bonheur dont ils jouissaient grâce à leur relation avec les Français est leur*

thème perpétuel : c'est leur âge d'or. Ceux qui sont assez âgés pour s'en rappeler en parlent avec extase. »

C'est à partir des années 1580-1590 que les entrepreneurs français comprennent que pour s'implanter et établir des liens commerciaux durables avec les Indiens, il est indispensable de cultiver leur amitié. A partir de 1603, les colons (dont Samuel de Champlain, le fondateur de Québec) s'allient avec plusieurs groupes autochtones : les Micmacs, les Abénaquis, les Montagnais, les Algonquins et les Hurons, tous ennemis des Iroquois.

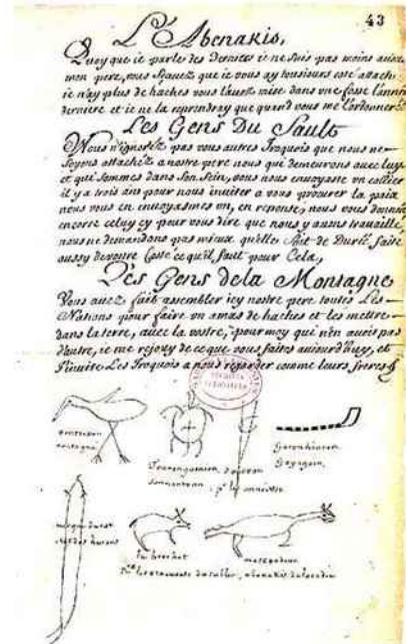
Dans la première moitié du XVII^e siècle, ce sont les Hurons qui viennent approvisionner la colonie du Saint-Laurent en pelleteries. Après leur destruction par les Iroquois entre 1648 et 1650, de jeunes colons, qualifiés de « coureurs de bois » (et plus tard de « voyageurs ») par les administrateurs, remontent les cours d'eau à partir de Montréal à destination des « Pays d'en Haut » (la région des Grands Lacs). Ils cherchent à collecter des peaux de castor mais aussi probablement, compte tenu du faible nombre de Françaises dans la colonie (on compte en 1663 une femme pour six hommes à l'âge du mariage), à rencontrer des Amérindiennes.

Cette expansion informelle se double d'une expansion institutionnelle qui, via l'érection de croix et de mâts aux armes du roi et la création de points d'appui, missions (jésuites) ou postes militaires, crée une infrastructure impériale dans le pays indien.

Le commerce des pelleteries se réorganise en même temps que s'élargit le réseau d'alliance de la

1701 : la grande paix de Montréal

Ce traité, signé par la France et quelque 40 nations amérindiennes, voulait mettre fin aux guerres iroquoises du XVII^e siècle. Les ambassadeurs de chacune des nations y apposèrent leur marque totemique.



Nouvelle-France : plusieurs groupes, parmi lesquels les Outaouais, les Poutéouatamis, les Ojibwés, les Miamis ou les Illinois, s'allient aux Français, qui tâchent de s'ériger en arbitres des relations internationales. La *pax gallica* doit reposer sur la paix entre les nations indiennes et sur le rôle central au sein de l'alliance du gouverneur français – surnommé « Onontio » en langue huronne, c'est-à-dire « Grande Montagne » –, dispensateur de cadeaux aux chefs amérindiens.

Aux Indiens des Grands Lacs s'ajoutent, parmi les partenaires des Français : les Abénaquis et les Micmacs de l'Acadie ; les Indiens « domiciliés » dans la colonie laurentienne (Iroquois, Népissingues, Algonquins, Abénaquis et Hurons), tous christianisés, qui vivent à proximité de Québec, de Trois-Rivières ou de Montréal dans des villages que les pères jésuites nomment « réductions » ; enfin, à partir de 1699, quand débute la colonisation de la basse vallée du Mississippi, des dizaines d'autres groupes, dont les Natchez (jusqu'à la guerre de 1729-1731), les Natchitoches (sur la rivière Rouge) ou les Chactas (dans l'arrière-pays de La Mobile).

À SAVOIR

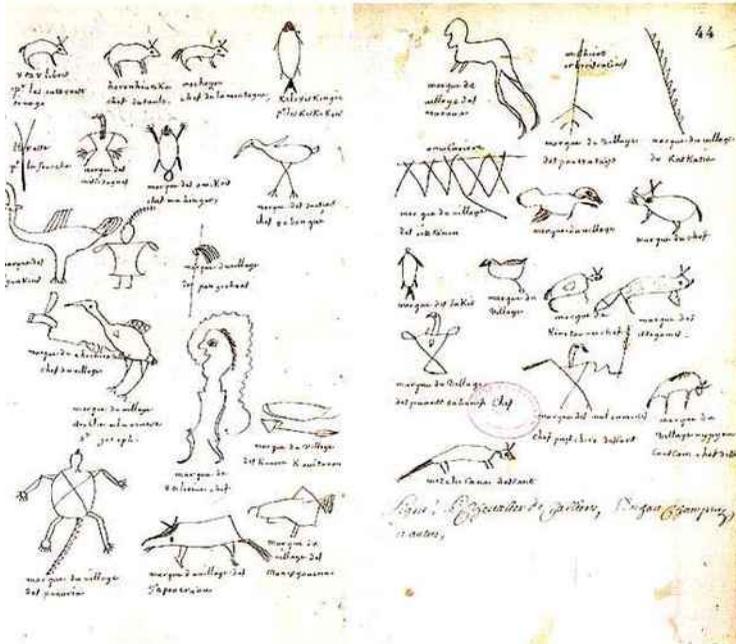
PRÉCIEUX CASTOR

Faute d'or, les pionniers du Nouveau Monde y trouvèrent des castors. Dense, brune ocre et idéale pour la confection du feutre – car imperméable –, sa fourrure fut si prisée des chapeliers européens (pensons au fameux chapeau « Wellington ») que l'espèce faillit disparaître au XIX^e siècle. Les Indiens échangeaient les peaux avec les Européens contre des produits manufacturés (perles, fusils, textiles, objets en métal, etc.). « Le castor fait toutes choses parfaitement bien, confiait un Indien au père Lejeune au XVII^e siècle, il nous fait des chaudières, des haches, des épées, des couteaux, du pain, bref il fait tout. »

NOTES

* Cf. lexique, p. 4.
1. Il importerait de souligner la diversité de la colonisation britannique en Amérique du Nord. En Caroline du Sud s'est par exemple développée au XVIII^e siècle une activité de traite des pelleteries assez comparable à ce qui existait au Canada et en Louisiane.





OTTAWA. BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES DU CANADA



MONTREAL. MUSEE MCCORD

« UNE BONNE UNION »

Émerge ainsi, à partir de la fin du xvii^e siècle, sur les rivages des Grands Lacs et du Mississippi (et de ses affluents : Arkansas, Missouri, etc.), une formation impériale de l'ultra-périphérie qui prend les traits géopolitiques d'un archipel de forts ou comptoirs assis sur les alliances indiennes. Car l'existence de la Nouvelle-France repose bel et bien sur l'alliance avec les Indiens. Ceux des Grands Lacs, selon le chroniqueur de la fin du xvii^e siècle Bacqueville de la Potherie, « sont le soutien et le bouclier » de la Nouvelle-France. « Maintenir une bonne union avec tous les sauvages », voilà la clé, expliquent les administrateurs du Canada en 1708, pour assurer « le bonheur et la sûreté de cette colonie ».

La survie de la colonie canadienne, pour parer à la menace iroquoise (au xvii^e siècle) ou anglaise (au xviii^e), est liée à la collaboration militaire des autochtones. En Louisiane, où les colons sont peu nombreux – et redoutent par-dessus tout un soulèvement conjoint des Indiens et des esclaves d'origine africaine –, la dépendance est encore plus vive.

Si les puissants Chactas, en 1730, lors de la guerre des Natchez, ne s'étaient pas positionnés du côté des Français, c'est toute la colonie qui aurait été rasée.

Les autochtones sont aussi d'indispensables partenaires économiques. En plus de vendre les peaux de castor ou de chevreuil aux marchands français, ils approvisionnent quotidiennement les colons et les soldats de Louisiane et des Pays d'en Haut en « blé d'Inde » (maïs), en volailles, en huile d'ours et en gibiers divers. Combien de « Blancs », en outre, ont été recueillis alors qu'ils erraient dans les bois, perdus et affamés, obligés de « subsister de la chaudière des sauvages... ».

Les Indiens, de leur côté, apprécient les marchandises européennes reçues en échange des pelleteries : outils de métal (couteaux, haches...), textiles, perles de verre, armes à feu, etc. Pourtant, ces nouveaux biens ne modifient pas dans l'immédiat leur mode de vie : le fer ne se substitue que partiellement à l'os, au silex ou à l'écorce ; les draps ne font que compléter les peaux ; on chasse et on guerroye toujours avec l'arc et les flèches malgré les fusils. Tous les objets intégrés,

Des ceintures diplomatiques

Nicholas Vincent Tsawenhohi (1769-1844), un chef de la nation huronne-wendate. Il porte ici une ceinture de « wampum » (des perles fabriquées à partir de coquillages) : elle légitime et officialise un discours ou atteste d'un traité (lithographie d'Edward Chatfield, 1825).

par ailleurs, le sont à l'aune des catégories culturelles indiennes ; ils sont de ce fait souvent transformés. Ainsi les chaudrons, qui sont investis d'un grand pouvoir surnaturel, sont parfois découpés en morceaux, et utilisés pour fabriquer des pointes de flèches ou des pendentifs.

La traite conditionne le maintien des alliances avec les autochtones. « Ceux qui auront le commerce auront aussi les sauvages », estime un mémorialiste du début xviii^e siècle. Le défaut de générosité lors des conférences et des séances de traite impliquant l'affaiblissement voire la rupture de l'alliance, les Français offrent coutumièrement des cadeaux. Cette pratique est aussi destinée à « gagner les considérables », c'est-à-dire les chefs, qui sont invités à la table du gouverneur et reçoivent des médailles, des fusils, des chapeaux, des chemises, des souliers, etc. Grâce à ces présents, qu'ils redistribuent autour d'eux, les chefs cultivent leur prestige au sein de leur propre communauté.

Chaque année, au xviii^e siècle, près de 10 % du budget des colonies est consacré aux cadeaux destinés aux Indiens. En 1751, un

« Il arrive plus ordinairement qu'un Français se fasse sauvage, qu'un sauvage devienne français » (l'intendant Champigny, 1699)

administrateur de la Louisiane commence ainsi sa lettre au ministre de la Marine : « Tant qu'il y aura un seul sauvage chacta dans la colonie, il sera toujours un motif de dépense considérable pour le Roy. » Les présents sont les signes de l'alliance, mais ils expriment aussi une logique d'empire. « La politique que nous avons eue de tout temps en ce pays », révèle en 1704 le gouverneur Vaudreuil, a été « de tenir les sauvages dans une espèce de soumission et de ne leur jamais faire connaître qu'ils peuvent être nos maîtres ».

Mais les Français dépendent des Indiens et, en dépit de leurs prétentions, doivent se résigner à l'alliance. A Québec, à Montréal, à La Nouvelle-Orléans ou à La Mobile, le représentant du roi reçoit en grande pompe les chefs autochtones, perçus simultanément comme des vassaux et des ambassadeurs, lors de congrès interculturels qui ont donné naissance à un modèle protocolaire original, issu des deux traditions diplomatiques. Parmi les éléments européens, il faut citer le salut de la mousqueterie, les « feux de joie », le *Te Deum*, ou encore l'utilisation de l'écrit.

Lors de la Grande Paix de Montréal en 1701, les orateurs indiens s'étaient mis en scène avec une grande solennité. C'est le chef des

Renards, Miskouensa, qui fit le plus sensation. Le visage peint en rouge, il s'était couvert la tête d'une vieille perruque « fort poudrée et très mal peignée ». « Il s'en était fait un ornement pour se mettre à la française, rapporte Bacqueville de la Pothétrie, et voulant faire voir qu'il savait vivre, il en salua le chevalier de Calières comme d'un chapeau. »

LA DANSE DE FRONTENAC

Les diplomates français, de leur côté, empruntent le langage fleuri des orateurs amérindiens (« suspendre la hache », « essuyer la natte », « planter l'arbre de paix »...), fument le calumet* et déposent aux pieds de leurs interlocuteurs des ceintures de *wampum* (perles fabriquées à partir de coquillages) pour appuyer rituellement leur parole. Ils rejoignent aussi les Indiens dans leurs danses cérémonielles, comme le vieux comte de Frontenac en 1690 à Montréal.

Selon la désormais célèbre thèse du *middle ground* développée par l'historien américain Richard White (cf. *Pour aller plus loin*, p. 96), Indiens et Français s'adaptent ainsi systématiquement les uns aux autres et établissent des formes d'accommodation. On ajoutera qu'ils actualisent aussi leur propre bagage culturel. En imitant

spontanément les Blancs (port de la perruque, gestes de civilité, signe de la croix, utilisation de la fourchette, etc.) les Indiens réduisent les écarts culturels constatés afin d'adopter ces nouveaux et étranges partenaires. Quant à la performance du gouverneur Frontenac, elle obéit surtout au registre louis-quatorzien de la représentation, la danse relevant au XVII^e siècle de la politique-spectacle de la royauté. Les Français qui débarquent en Amérique n'ont nulle intention d'imiter les « sauvages ». Soucieux d'affirmer à leur contact leur civilité, il leur importe plutôt de s'en distinguer. Pourtant, l'influence culturelle des autochtones sur les colons de la Nouvelle-France est bien réelle, même si elle n'affecte pas de la même façon les différents aspects de la vie quotidienne, et même si elle varie énormément selon les catégories sociales, les individus et les régions. Les postes situés dans l'intérieur du continent, presque toujours fondés à proximité de villages autochtones, sont plus propices évidemment à l'indianisation des Français que ne peut l'être une ville comme Québec.

Les emprunts culturels les plus évidents relèvent du domaine matériel. Au Canada, les « habitués » du pays, à partir des années 1660-1670, se sont dotés de costumes spécifiques, à la fois chauds et commodes, empruntés aux marins (c'est le cas du « capot à la canadienne », version raffinée du caban des gens de mer) ou aux Amérindiens (les mocassins*, les mitasses, longues guêtres qui couvrent la jambe du milieu de la cuisse à la cheville, ou encore le brayet, sorte de pagne, tantôt de cuir, tantôt d'étoffe épaisse renforcée de cuir, et porté par les coureurs de bois*).

Sur les rives des Grands Lacs et du Mississippi, les Français n'hésitent pas à faire appel aux chamans pour soigner des blessures, pour faire tomber la pluie ou même pour prédire l'avenir. Le tatouage, ou « piquage », par ailleurs, est répandu parmi les hommes de peine de la traite des pelleteries. Certains

Des Indiens à Montréal

Cette gravure colorisée réalisée d'après Frédéric Remington en 1891 illustre la manière idéalisée dont étaient représentées, au XIX^e siècle, les rencontres entre Français et Indiens.



THE GRANGER COLLECTION/RUE DES ARCHIVES

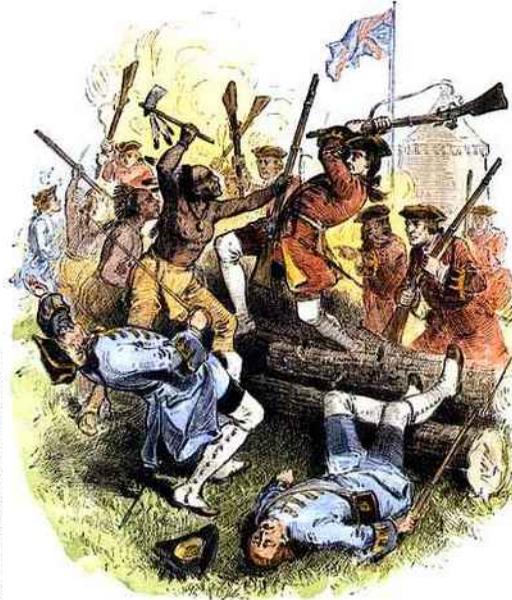
officiers eux-mêmes cèdent volontiers à cette pratique. « *Il est fort curieux, observe un militaire en poste dans la région des Grands Lacs dans les années 1750, de voir un homme piqué de cette manière, surtout lorsqu'il l'est par tout le corps et en différentes couleurs.* »

Les Français découvrent une « hospitalité » sexuelle que les missionnaires, effrayés, assimilent à de la « prostitution », mais qui ravit les coureurs de bois, les soldats, et même les officiers des troupes de la Marine. Commandant du fort de Michillimakinac, au détroit des lacs Huron et Michigan, La Mothe Cadillac subit les pires remontrances de la part des jésuites pour avoir eu, en dehors du mariage, « *plus d'un enfant* » dans le village huron voisin.

LE « MAUVAIS SANG »

Le scénario des Français, on l'a dit, prévoyait l'assimilation des Indiens. Les « *sauvages* » sont aveuglés par leurs croyances païennes, jugent les missionnaires de la Nouvelle-France au début du xvii^e siècle, mais ils sont capables de s'amender et de s'assimiler, par la grâce de l'enseignement catholique et de l'éducation française. « *Civiliser* », « *humaniser* », « *policer* », sans oublier, et de façon plus novatrice (sinon anachronique à première vue !), « *franciser* » : tous ces verbes sont employés par les religieux et les administrateurs du Canada pour caractériser la transformation espérée des « *sauvages* ».

Or, en dépit d'un processus de christianisation à l'œuvre dans les « réductions », c'est un constat d'échec qui est généralement dressé. L'ursuline Marie de l'Incarnation remarque ainsi en 1668, alors que Colbert cherche à relancer la politique d'assimilation : « *C'est pourtant une chose très difficile pour ne pas dire impossible de les franciser ou civiliser.* » Les colons, en revanche, auraient une forte propension à s'ensauvager. Comme le note laconiquement l'intendant Champigny en 1699, « *il arrive plus ordinairement qu'un*



ANG-NORTH WIND PICTURE ARCHIVES

Français se fasse sauvage, qu'un sauvage devienne français.

L'alliance des Indiens est indispensable à la Nouvelle-France pour des raisons militaires et économiques, mais elle ébranle parfois l'ordre social de l'Ancien Régime, fondé sur la hiérarchie, sur l'autorité, sur la contrainte des corps et sur la valeur montante du travail. Les autorités, reprenant la rhétorique habituelle des élites à l'égard du petit peuple, ne cessent de dénoncer le comportement « *libertin* », « *oisif* » et « *indépendant* » des coureurs de bois « *vagabonds* » qui, faute d'être disciplinés, « *se feront tous sauvages* ». « *L'attrait que tous les jeunes gens ont pour cette vie de sauvages [...] est de ne rien faire, de ne se contraindre pour rien, de suivre tous ces mouvements et de se mettre hors de la correction* », peste le gouverneur Denonville.

Le mode de vie des coureurs de bois, du moins tel qu'il a été perçu et décrit par les élites coloniales, a contribué à cristalliser la mixophobie qui se fait jour dans le monde atlantique au début du xviii^e siècle. En 1709, le marquis de Vaudreuil interdit formellement au commandant de Detroit « *de laisser marier des Français avec des sauvages [...] persuadé qu'il ne faut jamais mêler un mauvais sang avec un bon* ». Cette crispation idéologique est liée surtout à l'anxiété née de l'échec de l'éducation française. La référence de Vaudreuil au

◉ LA DÉFAITE DE MONTCALM

Le 13 septembre 1759 au matin, Québec est stupéfait : les Anglais ont escaladé le promontoire de la ville et se déploient sur les plaines d'Abraham. A découvert, la tactique franco-indienne de harcèlement ne peut rien contre la puissance de feu anglaise. Le marquis de Montcalm est mortellement blessé. Un an après la reddition de Québec, la chute de Montréal sonne le glas de la Nouvelle-France (illustration du XIX^e siècle).

« mauvais sang » des autochtones, tout en réactivant la vieille crainte aristocratique de la mésalliance, illustre l'émergence dans le monde atlantique d'un nouveau langage racial. De nombreuses unions mixtes continuèrent cependant d'être célébrées tout au long du xviii^e siècle, en particulier dans le pays des Illinois (haute Louisiane).

Il reste à expliquer le dédain prolongé des chercheurs français pour l'histoire de la Nouvelle-France. Outre le franco-centrisme on peut relever une forme de nationalisme, l'histoire de la Nouvelle-France ayant longtemps été écrite dans une perspective téléologique, avec en tête son « échec » final ; ajoutons peut-être le manque de curiosité des intellectuels français (Claude Lévi-Strauss et quelques autres exceptés) pour les Indiens d'Amérique, ceux du Nord particulièrement.

Or les colonies constituent un formidable champ d'expérimentation où se pensent et se renouvellent les usages métropolitains. La réflexion sur les « sauvages » n'a-t-elle pas ainsi impliqué au xvii^e siècle une interrogation inédite sur l'identité française ? Au Canada en effet, le « sauvage » – il serait nu, oisif, chasseur, nomade, insubordonné, païen, débauché, polygame, etc. –, devient dans le discours des élites la figure antithétique d'un sujet français idéalisé. ■